

## CHARLEROI

# Carsid : des scénarios pour sauver le HF4

**Quel avenir pour les outils de l'ancien site sidérurgique de Carsid?** La commission communale patrimoine vient de remettre un rapport préliminaire.

● **Didier ALBIN**

C'est la première étape d'un long travail de réflexion : lors d'un collège communal extraordinaire ce mercredi, l'ex-échevine cdH Véronique Salvi a présenté les conclusions du rapport d'état des lieux de la commission de sauvegarde du patrimoine industriel, qu'elle préside. Mise en place au lendemain de l'annonce de la reconversion du site sidérurgique de Carsid à Charleroi (NDLR : en février 2014), cette commission pluridisciplinaire composée d'ingénieurs, historiens, archi-



BDW



Les installations industrielles constituent un patrimoine qui mérite l'attention.

tectes, citoyens, anciens travailleurs, etc. s'était fixé pour objectif d'évaluer la pertinence et la faisabilité de la préservation des outils historiques de l'entreprise. « D'une part, il s'agissait d'éviter de répéter les er-

reurs politiques du passé, indique Véronique Salvi, et notamment la démolition d'éléments sociologiquement et architecturalement aussi forts que l'ancienne maternité reine Astrid. De l'autre, l'idée était d'intégrer dans le redéploiement de cette

friche de 104 hectares des témoins de l'histoire industrielle de Charleroi. »

**Avec Duferco**

On le sait : au terme d'une longue négociation avec la Région wallonne, le groupe Duferco, propriétaire du terrain, s'est engagé à en soutenir la reconversion dans le cadre d'un partenariat public-privé. Et à financer la moitié de l'investissement de 180 millions dont 130 destinés à dépolluer les sols. La chef de file humaniste le souligne : « La démarche de la commission patrimoine ne s'est pas arrêtée à la sauvegarde du seul haut-fourneau 4. Nous nous sommes attachés à l'ensemble des éléments de cette zone industrielle entre Marchienne et Marcinelle, afin de baliser au mieux les pistes de reconversion. Au terme de l'analyse, les outils désaffectés ont été catégorisés dans deux groupes : celui des invariants, identifiant les installations à sauvegarder en priorité (HF, cheminées

et passerelles) et celui des variants (tour de refroidissement, halls, pompes) pouvant être rénovés ou réaffectés. »

Trois pistes de valorisation ont été retenues, et chiffrées : si leurs coûts varient de 2 à 20 millions d'euros, les calculs ne tiennent pas compte de la valeur de revente des équipements existants. Il sera indispensable de rouvrir le dialogue avec Duferco pour rechercher un consensus. Un travail que la commission va poursuivre, dit Véronique Salvi, afin de donner à l'autorité politique toutes les données pour prendre sa décision.

Une certitude : la Région et la Ville n'ont pas les moyens d'aménager ni d'entretenir une sorte de musée à ciel ouvert à vocation mémorielle. La volonté est d'inscrire la sauvegarde dans une dynamique de reconversion. Le rapport sera présenté prochainement en commission d'aménagement du territoire. À suivre. ■

## CHATELET

# Sécurité et déchets au cœur du débat

**lors de la séance du conseil communal, les verts ont évoqué un problème de sécurité au piétonnier et la hausse du coût des déchets.**

● **Thomas LÉODET**

La séance du conseil communal s'est déroulée sans grande surprise lundi dernier. L'assemblée a voté à l'unanimité la quasi totalité des points, à commencer par la convention d'immersion professionnelle en réflexologie plantaire entre l'hôpital Saint-Joseph et la ville de Châtelet puis l'acquisition de 100 tapis pour la pratique des arts martiaux au hall omnisports. Diverses acquisitions de mobilier scolaire ont également été approuvées. Les conseillers se sont aussi prononcés favorablement sur le cahier des charges pour la réfection de l'agoraspaces de Bouffioulx, pour un montant de 12 000 €, ce qui permettra une meilleure sécurité pour les enfants.

**Sécurité au piétonnier**

Le vote d'une intervention pour la réparation de bornes dynamiques, suite au non-respect d'un automobiliste aux abords de la place du Perron, a



EdA - 21475831295

La majorité a entendu à nouveau les objections d'Ecolo au sujet du piétonnier et des déchets.

suscité une première remarque du conseiller Écolo Luc Bogaert. Celui-ci a remis en doute la qualité du piétonnier, rendu difficile par la circulation et les déchargements de camions, et rappelant au passage le rôle du pouvoir politique vis-à-vis des commerçants. Le conseiller cdH Karabalos Raptis a rebondi sur le sujet en suggérant d'enle-

ver le panneau d'indication du piétonnier. « Contenter les commerçants n'est pas facile », a rétorqué le bourgmestre Daniel Vanderlick, qui a rappelé l'application prochaine d'une zone de rencontre entre piétons et automobilistes. Diverses mesures de roulage et de stationnement ont été approuvées (lire ci-contre).

## Plus d'implication citoyenne

Le conseiller Luc Bogaert a interpellé la majorité sur le manque d'informations, dans le rapport 2014 du plan de cohésion sociale, au sujet des moyens humains. Il a également relevé une faible implication des citoyens dans les projets de PCs pour l'année écoulée, se basant sur le chiffre énoncé de 7/25 actions citoyennes réalisées. Jean-François Devos s'en est

expliqué publiquement : « En 2012-2013, nous avons réalisé plus de 11 groupes de travail. L'avis du citoyen a été pris en compte pour l'année 2014 qui était la première année de la nouvelle programmation. Nous allons relancer en 2015 l'implication citoyenne à travers des projets comme Été solidaire, les développements de quartiers, etc. »

Th.I.

## Nouvelles mesures routières

**A l'angle du carrefour des rues du Mayeur et Tienne Robau :** création d'une deuxième zone d'évitement striée renforcée, face à celle existante (côté pair).  
**Rue du Pige :** entre l'opposé du n°4 et le n°85 : création d'une zone d'évitement striée.  
**Rue Henri Matelart :** abrogation du stationnement alternatif bimensuel et création de zones de stationnement côté droit, immeubles pairs, en chaussée et côté gauche, immeubles impairs, partiellement en accotement.  
**Rue de la Station, 98 - R53 (section Châtelet) :** interruption

de la zone de stationnement.  
**Rue de Namur,** entre les immeubles 111 et 137 : instauration d'un stationnement à durée limitée et création d'une zone striée renforcée (arrêt et stationnement interdits).  
**Rue Longue :** suite à une consultation populaire, le stationnement alternatif bimensuel sera abrogé et des zones de stationnement en chicane seront créées.  
**Rues Aubry, du Mayeur, Sainte-Barbe :** des modifications seront apportées suite au sondage des riverains. **Th.I.**

Il était aussi question de sécurité des enfants avec le vote à l'unanimité de la réfection de la cour maternelle du Grand-Chêne, pour un montant de 31837 €.

**Le SAC puis les sacs**

La ville de Châtelet bénéficiera peut-être d'un troisième service d'activités citoyennes (SAC) à Bouffioulx pour l'ASBL Régie des quartiers. « Les moyens budgétaires sont limités mais nous ferons le maximum pour l'obtenir, ce qui permettrait d'élargir l'équipe », a commenté l'échevin Michel Mathy.

Enfin, c'est un autre « sac » qui a suscité le débat en fin de

séance. L'opposition a voté contre la hausse du prix du sac ICDI qui sera porté à un euro. « Cela représente 15 % de plus en un an. Il faut dire stop à l'ICDI », ont contesté Luc Bogaert et les membres Écolo, réitérant en arlésienne leur proposition d'instauration de poubelles à puces. « Des opérations pilotes vont être menées dans les villes comme Châtelet, qui ne peuvent accueillir les poubelles, à puces pour trouver une alternative dont l'objectif sera de réduire les sacs blancs sur le principe du pollueur payeur », a précisé l'échevine Nathalie Cattalini. Les déchets continueront à faire parler d'eux dans les prochains mois. ■